

Fiche informative sur l'action

Titre de l'action : Expérimentation de la modularisation du CAP AEM

Académie de Nancy-Metz

LP Bertrand Schwartz 5, rue Sainte Anne 54340 Pompey

ZEP : non

Téléphone : 03 83 49 11 94

Télécopie : 03 83 49 53 18

Mèl de l'établissement : ce.0540085@ac-nancy-metz.fr

Site de l'établissement : <http://www.ac-nancy-metz.fr/Pres-etab/lpBertrandSchwartz/>

Personne contact (mèl) : frederic.bigorgne@ac-nancy-metz.fr ; marinette.righetti@ac-nancy-metz.fr

Classe(s) concernée(s) : CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie (AEM)

Discipline(s) concernée(s) :

- **Connaissance des activités d'entreposage et de messagerie**
- **Manutention mécanisée**
- **Suivi administratif des activités d'entreposage et de messagerie**
- **Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles**

Date de l'écrit : mai 2008 – mise à jour juin 2008

Résumé :

Après avoir réalisé l'architecture modulaire du CAP AEM en 2005/2006, le LPR de Pompey l'expérimente dans une classe de CAP AEM en formation initiale. Le projet s'étendra sur 3 ans (1 cycle complet + 1 cycle de réajustement).

Le public concerné est une classe de CAP constituée de publics prioritaires (ex : SEGPA, Section d'Enseignement Général et Professionnel adapté). Ce même travail est effectué au LPR Cassin de Metz. Les deux équipes se rencontrent régulièrement pour échanger sur les pistes choisies et sur les résultats obtenus.

Ce travail fait évoluer les pratiques pédagogiques notamment à travers une organisation novatrice des référentiels en lien direct avec les métiers de la logistique (magasinier, préparateur de commandes, ...). Cette pédagogie privilégie l'enseignement par thème en décroissant les disciplines professionnelles, dans un premier temps et les disciplines générales dans un deuxième temps.

L'expérimentation nécessite une évaluation adaptée à la démarche. Chaque module interdisciplinaire est évalué dès la fin de sa réalisation. La somme des modules constituant l'ensemble des CCF professionnels.

Ce projet doit permettre la remotivation des élèves par une pédagogie active et réaliste. Par ce biais nous pensons endiguer l'absentéisme et les sorties sans qualification.

Ce projet a été validé par le C.A du lycée en date du 12 juin 2007. Il est inscrit dans le contrat d'objectifs de l'établissement.

Mots-clés : *CAP, modularisation, élève en difficulté, manutention, magasinage*

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Lycée professionnel	Diversification pédagogique Individualisation Partenariat Stages	Connaissance du monde professionnel Difficulté scolaire Evaluation	Enseignement professionnel

Bilan de l'action

Titre de l'action : Expérimentation de la modularisation du CAP AEM

Académie de Nancy-Metz

LP Bertrand Schwartz 5, rue Sainte Anne 54340 Pompey

EXPERIMENTATION

Modularisation du CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie

Depuis la rentrée de septembre 2007, 3 équipes de formateurs expérimentent une méthode d'apprentissage basée sur une nouvelle approche du référentiel de certification.

Préambule

Durant l'année scolaire 2006/2007, Mme VALENCE, CFC à la DAFCO de Nancy a réuni un groupe de travail pour modulariser le référentiel du CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie (AEM). M. BIGORGNE (Pompey) faisait partie du groupe et a souhaité y associer M. MATHERON (Metz) qui avait déjà enseigné dans la section.

En collaboration avec M. FOURNIER et M. NOEL (formateurs GRETA de Saint-Dié), les différents modules ont été écrits. Le travail ne fut cependant pas validé car l'approche de la modularisation était encore trop scolaire. Après avoir recueilli les conseils de Mme PHILIPPE et M. JEAN - IEN, une seconde mouture a été proposée et améliorée. A ce jour, c'est sur cette version que les 3 équipes de formateurs travaillent.

Il a fallu ensuite mettre en parallèle cette nouvelle organisation de l'enseignement avec le règlement d'examen. Ce travail a été réalisé par M. MATHERON (LP Cassin, Metz) courant juin 2007.

Avant la modularisation

Chaque enseignant, 2 à 3 collègues sur la section, faisait cours selon les matières du référentiel :

S.1. *Connaissance des activités d'entreposage et de messagerie* – 6 h

S.2. *Manutention mécanisée* – 1 h

S.3. *Suivi administratif des activités d'entreposage et de messagerie* – 3 h

S.4. *Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles* – 3 h

Module et PPCP – 2 h

1^{er} argument en faveur de la modularisation

Prenons un exemple : la réception des marchandises. Les matières S1, S2, S3 et S4 traitent de savoir-associés se rapportant à cette fonction Logistique, mais ils n'étaient jamais abordés ensemble. Il faut signaler que la planification des cours entre plusieurs enseignants n'est guère facilitée par le nombre d'heures réservées à chaque matière, la progression des manuels utilisés.... Ainsi, le Code du Commerce n'est traité par certains manuels de Droit qu'en seconde année, la Réception vue dans la matière S1 est traitée depuis un an et demi ! Et pourtant, les articles L 132-7, L 133-1, 2 et 3 sont les textes juridiques de référence en cas de réclamation à la réception...

2^{ème} argument en faveur de la modularisation

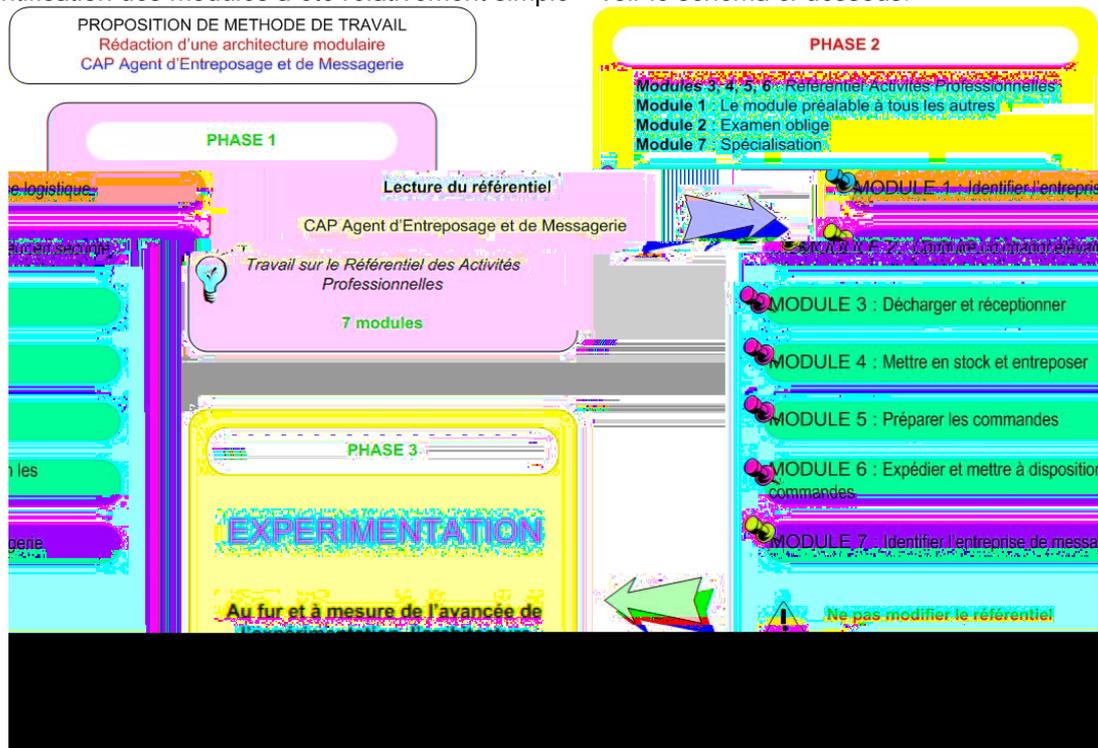
Le collègue qui intervient sur la matière S4 devait traiter les leçons en utilisant la plupart du temps un manuel, certes destiné aux sections tertiaires, mais sans réelle attache avec la logistique et le transport. Les élèves avaient donc énormément de mal à s'intéresser à cet enseignement car ils ne faisaient pas

le lien avec les autres matières... D'ailleurs, le collègue intervenait sur la classe la plupart du temps uniquement sur cette matière.

C'est pourquoi, nous avons voulu fondre tous les savoir-associés dans des modules permettant aux élèves non plus de raisonner en matières, mais en compétences professionnelles. La modularisation permet une entrée par les métiers : **cariste** (module 2), **réceptionnaire** (module 3), **magasinier** (module 4), **préparateur de commandes** (module 5), **agent d'expédition** (module 6) et **agent de quai** (module 7).

Les différents modules

L'identification des modules a été relativement simple – voir le schéma ci-dessous.



Les apports de la modularisation

Continuons avec l'exemple de la Réception, le module associé s'intitule « Décharger et réceptionner ». Aujourd'hui, on y retrouve, entre autres, les leçons suivantes :

- La fonction Réception (S1)
- Le matériel de manutention adapté au déchargement (S2)
- Les documents commerciaux de la réception (S3)
- Le Code du Commerce (S4)
- Module et PPCP : pratique de la réception en palettier dans le magasin d'application

Ainsi, les élèves ont une vision cohérente de la réception de marchandises, ils en connaissent les tenants et les aboutissants. Les liens sont directs et on évite la sempiternelle phrase « vous vous souvenez l'année dernière quand nous avons vu... »... c'est déjà tellement loin pour les élèves ! Il ne faut pas oublier que tous les élèves sont issus de SEGPA et qu'ils auront du mal à globaliser une fonction Logistique si elle est étudiée de manière parcellaire au cours des 2 années. Enfin, le module nous permet de pouvoir individualiser la formation pratique de l'élève dans le magasin d'application.

Autre avantage de la modularisation, et non des moindres : la motivation des élèves ! Nous savons pertinemment que les élèves détestent les cours de Droit et d'Economie : trop de théorie nécessitant

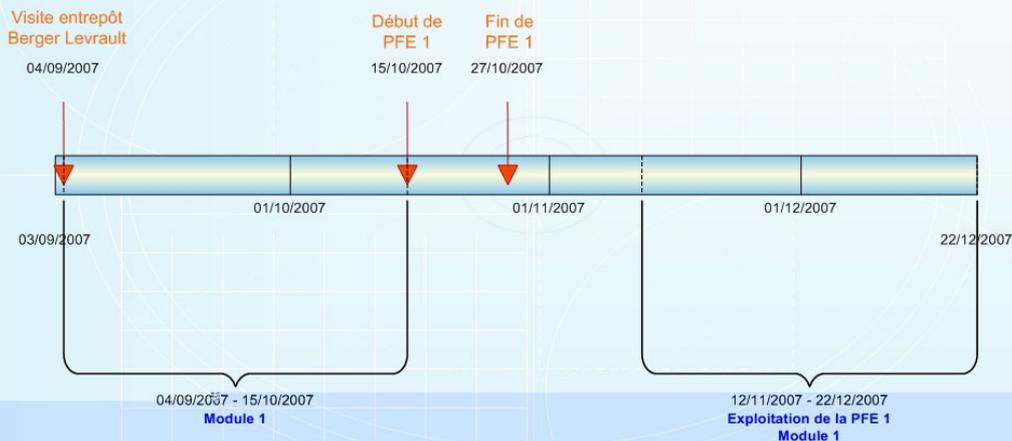
l'abstraction trop éloignée de leur formation professionnelle, trop de vocabulaire particulier. La modularisation nous permet d'insérer cette discipline parmi les autres : par exemple, le Code du Commerce est présenté comme outil à la Réception, la T.V.A. est expliquée lors de la facturation, le salaire, les charges sociales et les organismes collecteurs sont vus à partir du bulletin de sa59.9203 Tm(u)Tj2 T462 7

La modularisation

du CAP Agent d'Entreposage et de Messagerie

Expérimentation
1ère année

1er Trimestre



La première Période de Formation en Entreprise

Lors des différentes réunions préalables à la rentrée, il nous est apparu évident que la modularisation permettait une certaine souplesse d'organisation du travail. Première conséquence, nous avons choisi de faire partir les élèves en entreprises 15 jours avant les vacances de la Toussaint. Ce qui aurait pu être risqué (aucune pratique professionnelle, difficulté de trouver des lieux de stage adaptés) s'est avéré être payant pour 12 élèves !

Non seulement, ils ont rapidement trouvé une adresse (relations, stages SEGPA, aide des enseignants...), mais en plus, ils ont su se faire apprécier malgré leur inexpérience professionnelle. La visite d'entreprise combinée aux premiers cours du module « Identifier l'entreprise logistique » a permis aux élèves d'avoir une vue globale de la logistique. L'entrée par les métiers a permis également aux élèves de connaître les différents profils de poste très rapidement. Enfin, le travail effectué en SEGPA n'est pas étranger non plus à cette intégration rapide.

Il faut également souligner le travail réalisé par les tuteurs, en parfaite adéquation avec nos exigences énoncées lors des négociations. 8 élèves ont d'ailleurs conservé cette adresse pour leur second stage, ce qui est un chiffre révélateur de la motivation de nos élèves.

Quant aux 2 élèves en difficulté, les raisons sont différentes :

- un premier élève a trouvé très tardivement une adresse de stage en grande distribution alimentaire, les compétences réalisées correspondaient de ce fait partiellement au programme. Depuis, cet élève a démissionné de la section pour occuper un emploi de Plâtrier.

- le second n'a pas su se positionner correctement dans l'entreprise et était beaucoup trop décontracté au début et agressif à la fin quand les événements ont pris une tournure désagréable. Le second stage a été correct, l'élève a tiré les leçons de ce premier échec.

Le retour de Période de Formation en Entreprise

Les cours axés sur la logistique pure sont devenus beaucoup plus simples à faire passer : les élèves apportaient d'eux-mêmes les illustrations nécessaires, la plupart des termes spécifiques utilisés leur étaient devenus familiers... L'expérience vécue pendant 2 semaines a permis aux élèves d'acquérir du vocabulaire spécifique, de compléter de vrais documents (pas de droit à l'erreur), de manipuler outils et engins, de travailler sur un ordinateur avec des logiciels spécifiques. L'exploitation des stages est donc aussi riche que celle de la visite en entreprise. Il n'est pas rare d'entendre au cours des leçons « Ca, je l'ai vu », « Moi je l'ai fait en stage », « Chez nous, ça ne se passait pas comme ça »... Ils constatent qu'entre le Lycée et l'entreprise les activités ont un lien.

1^{er} enseignement : nos bonnes relations avec les enseignants de SEGPA sont un gage de réussite, il faut persévérer dans cette voie. Cette collaboration est aujourd'hui fructueuse... En effet, les élèves avaient quasiment tous fait un stage dans une structure d'entreposage, preuve de leur motivation.

2^{ème} enseignement : la visite organisée le jour de la rentrée est capitale pour introduire le 1^{er} module « Identifier l'entreprise de logistique ». Encore aujourd'hui, nous y faisons référence dans nos séances. Il faut bien choisir l'entreprise, négocier au préalable les points importants nécessaires à l'exploitation pédagogique qui sera faite au Lycée.

3^{ème} enseignement : il ne faut pas hésiter à mettre rapidement les élèves en stage pour consolider les bases du module n°1. Cependant, cela nécessite un investissement pour la présentation et la négociation au préalable.

4^{ème} enseignement : les élèves sont heureux de nous faire part de leurs expériences, aussi modestes qu'elles soient. Il faut prendre le temps de les écouter, de se servir de leurs témoignages. C'est une des bases de leur motivation : être reconnu !

La fin du 1^{er} trimestre

Naturellement, la modularisation ne se substitue pas aux évaluations et autres devoirs notés. Avec Mme RIGHETTI nous avons décidé de rester cohérents jusqu'au bout :

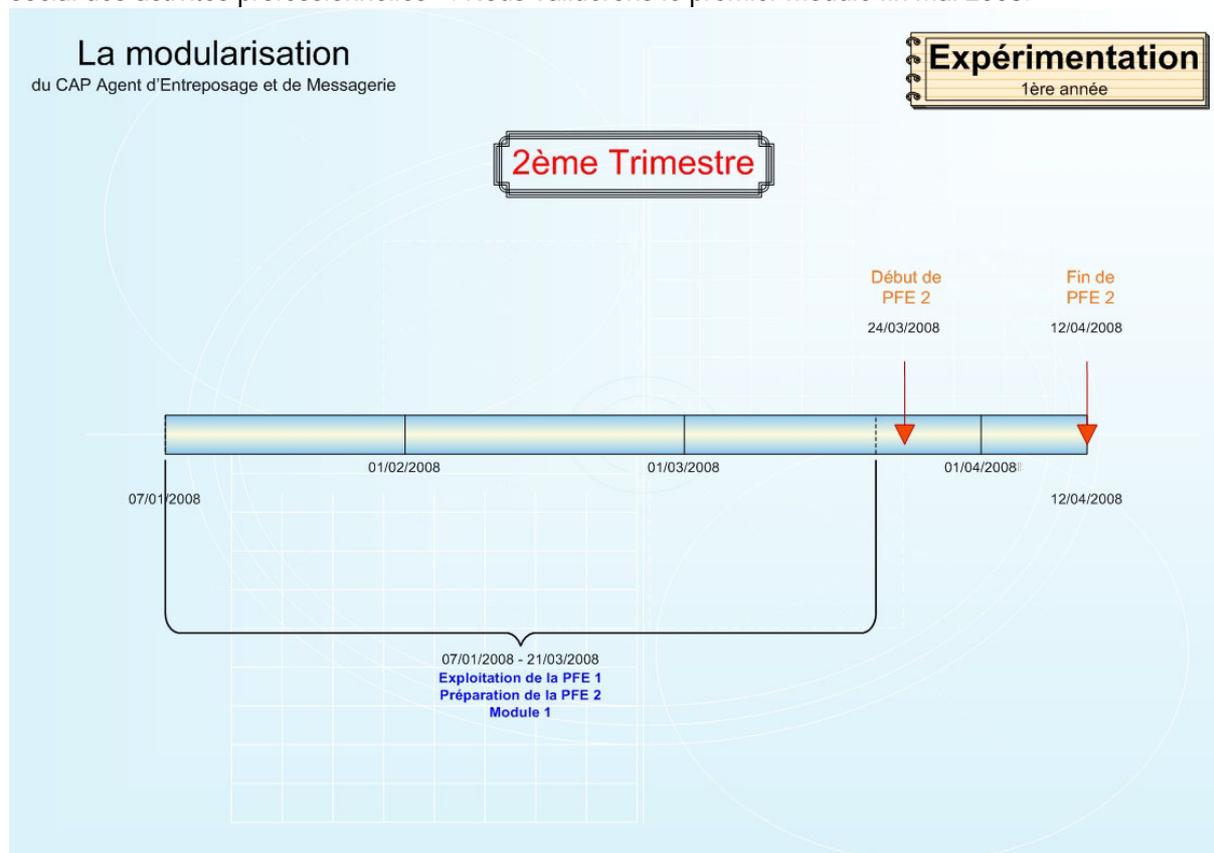
- faire quelques devoirs communs (sous la forme d'une petite étude de cas par exemple),
- ne calculer qu'une seule moyenne avec une appréciation commune.

Bien entendu, en fonction de la répartition des séances, nous avons parfois des avis divergents sur certains élèves, mais globalement, nous avons abouti à un consensus. Et c'est bien la première fois que nous n'avons pas eu à infliger des avertissements (parfois incontournables) dans une section réputée difficile... D'ailleurs, les élèves sentent bien qu'il se passe quelque chose autour de la classe...

Le 2^{ème} trimestre

Nous avons continué à développer le module n° 1 et les élèves ont encore réalisé une période de formation en entreprise de 21 jours. Nous nous disons qu'avec l'avance prise par rapport à la classe traditionnelle de CAP AEM, nous arriverons à valider les 6 autres modules l'année prochaine. Nous voulons les amener TOUS à la réussite du premier coup à la validation du 1^{er} module ! Les modules n°

3, 4, 5 et 6 ont été vus lors des stages en entreprise, il suffira d'apporter la théorie, de les consolider et de mixer intelligemment les séances de Logistique et du pôle « Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles ». Nous validerons le premier module fin mai 2008.



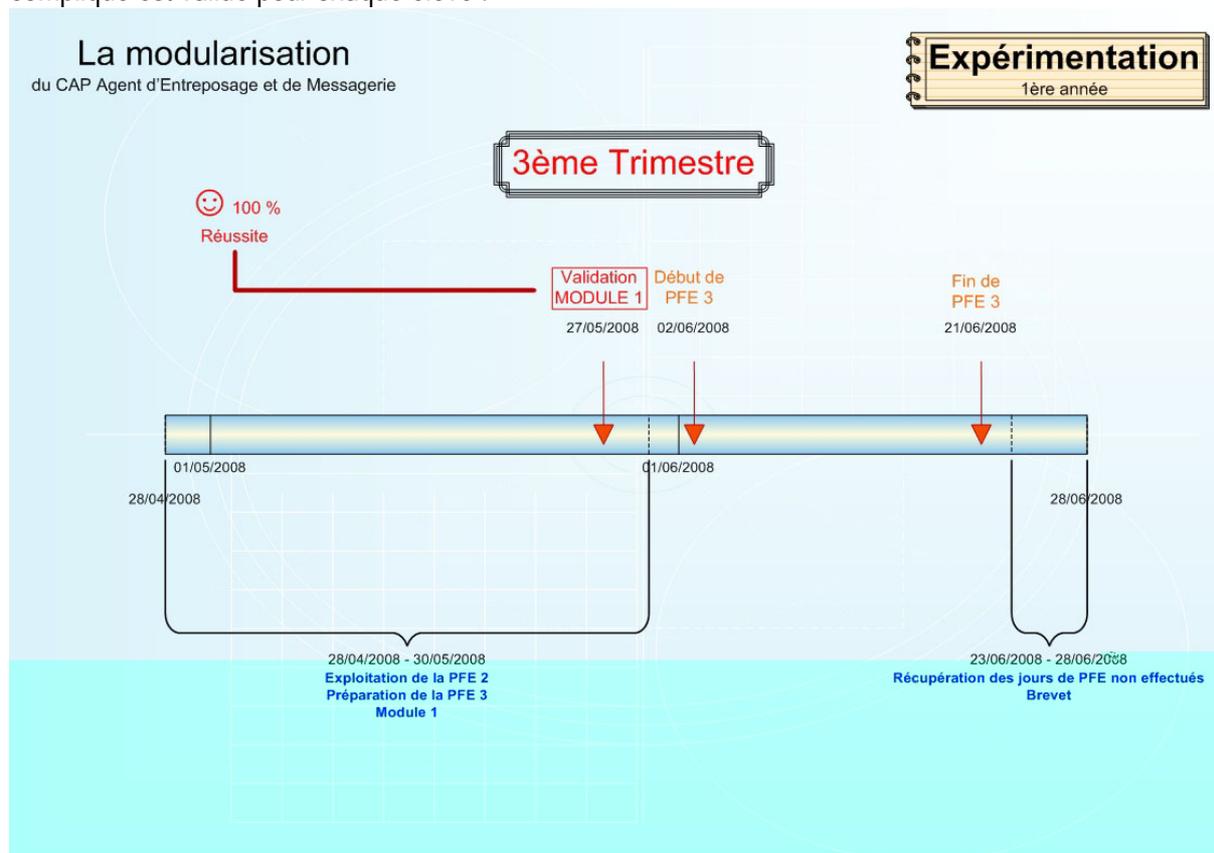
Le premier module « Identifier l'entreprise logistique » est d'une importance capitale à nos yeux dans l'enseignement modulaire : c'est celui qui ouvre TOUTES les portes Métiers. Nous avons fait le choix de permettre à tous les élèves de progresser à leur rythme. Certes, une année scolaire pour un module peut paraître long... cependant, il y a 50 % du référentiel dans ce module ! Donc, en proportion, nous sommes dans les délais.

Le 3ème trimestre

Les élèves partiront encore en entreprise, cette fois encore pour une période de 21 jours, charge à nous d'être vigilants quant au suivi hebdomadaire des stagiaires. Mais avant ce départ, chaque élève a dû valider le module 1. La validation a été repoussée au plus tard, afin de respecter le rythme de progression de chaque élève. La bonne surprise vint de la réussite de tous les élèves aux 2 tests proposés, chaque leçon du module y était abordée.

Démission d'élève	1
Moins de 10 / 20	0
Entre 10 et 12 / 20	2
Entre 12 et 14 / 20	2
Entre 14 et 16 / 20	5
Plus de 16 / 20	4
Moyenne	15,12
Note la plus basse – Note la plus haute	10,90 – 18,00

Nous n'avions plus beaucoup de doutes avant ces résultats... Aujourd'hui, nous en sommes sûrs, la modularisation nous permet d'entrevoir une réussite totale à l'examen : le module le plus long et le plus compliqué est validé pour chaque élève !



L'année scolaire 2008 – 2009 : classe de Terminale CAP

Nous traiterons les modules suivants dès la rentrée. Il faudra également rédiger les dossiers supports d'épreuve d'examen. Chaque élève a déjà collecté énormément de documentation en entreprise et rédigé les processus de réception, mise en stock et préparation de commandes propres à son lieu de stage.

Les modules suivants sont beaucoup plus courts pour plusieurs raisons :

- les modules ont été abordés dans le cadre du module n° 1
- la pratique a été acquise par les élèves au cours des Périodes de Formation en Entreprise

Nous les validerons sur les 2 aspects : théorie (étude d'un cas concret sur table) et pratique (en PFE et au magasin du centre de formation). L'évaluation en magasin-école repose sur un scénario (mise en situation et matière d'œuvre fournies par les enseignants) à réaliser par l'élève, au plus proche de la réalité professionnelle.

Les meilleurs élèves de cette classe pourront prétendre à entrer en classe de Seconde Bac Professionnel Logistique – Transport. Ils auront acquis grâce à la modularisation la méthodologie de l'étude de cas, épreuve compliquée lors de l'examen du Bac Professionnel. En effet, un élève de Bac Professionnel débutant n'a jamais traité d'étude de cas (étude d'un cas d'entreprise au travers de 4 dossiers de 7 à 8 pages chacun) auparavant. La forme est déroutante, et un ou 2 bacs blancs ne permettent pas de résoudre tous les problèmes. Les élèves de Terminale CAP AEM doivent valider 7 modules... donc ils auront été entraînés 7 fois sur la forme de l'épreuve : savoir s'organiser, trouver les

informations dans les annexes et documents entre autres ! Ce sera toujours une difficulté en moins pour ces élèves.

L'année scolaire 2008 – 2009 : classe de Première CAP

A ce jour, la classe de 1^{ère} a fait sa rentrée. Mme RIGHETTI avait remanié son questionnaire par rapport à la visite d'entreprise. Les élèves sont toujours aussi calmes. La seule nouveauté vient de la présence de 3 filles dans la section. Les élèves, une fille mise à part, étaient volontaires pour venir dans cette section. La jeune fille, mais ce n'est pas le fruit du hasard, elle, vient d'une 3^{ème} classique et ne savait pas ce qu'était la logistique ! Charge à nous de la convaincre qu'elle a fait un bon choix... ce qui ne devrait pas être trop difficile vu son enthousiasme !

Un nouveau cycle commence, nous avons remanié certains cours... Espérons que ces changements améliorent encore la formation.

En pièces jointes, les 2 tests de validation du Module « Identifier l'entreprise logistique ».

Marinette RIGHETTI et Frédéric BIGORGNE
LPR Bertrand Schwartz